

Envoyé en préfecture le 08/02/2024

Reçu en préfecture le 08/02/2024

Publié le 08/02/2024

ID : 034-213401987-20240201-2024_02_01_6-DE



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 – PORT



PORTE D'OR
DE LA CAMARGUE

Port de plaisance

Ville de
Pérols

PREAMBULE

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rend obligatoire, pour les exécutifs des communes de plus de 3.500 habitants, la présentation d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB) à l'assemblée dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget.

Cette disposition est également applicable aux budgets annexes.

RESULTATS 2023 ET FONCTIONNEMENT 2024

Les resultats provisoires sont estimés comme suit :

Section d'exploitation

Résultat de clôture de l'exercice = + 25 254,22 € (reporté en fonctionnement)

Section d'investissement

Résultat de clôture de l'exercice = + 105 234,38 €

Restes à réaliser = - 67 306,01 €

Résultat définitif = 37 928,37 €

Le Budget de fonctionnement 2024 est estimé en dépenses réelles (hors opérations d'ordre et résultat) à 50 k€ (-7%). Il comprend les cotisations, impôts et taxes, les frais de déplacement, d'abonnement habituels ainsi que les charges du personnel affecté.

Les recettes réelles se composent des redevances d'amarrage des bateaux, des forfaits de jetons pour les bornes à énergie et des occupations de domaine public. Elles sont estimées à 90 k€ (-16%).

INVESTISSEMENT 2024

DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le projet 2024 :

Les travaux du projet de l'Avranche devraient débuter en 2024 - Ils concernent le secteur du petit triangle :

- Structure d'amarrage pour les péniches
- Reprofilage du talus
- Ponton flottant

AP/CP votée en juin 2023 dans l'attente du résultat des études de maîtrise d'oeuvre :

		Autorisation de Programme (AP)	Crédits de paiement (CP)				
			2022	2023	2024	2025	2026
AP n°2	Projet Avranche	956 750,00	-	64 650,00	341 200,00	293 050,00	257 850,00
	Chapitre 20 - Etudes	135 900,00	0,00	64 650,00	40 750,00	15 250,00	15 250,00
	Chapitre 23 - Travaux	820 850,00	0,00	0,00	300 450,00	277 800,00	242 600,00

Financement : subventions Région sur les études (6.670,00 €), Etat sur les travaux (80.214,00 €) et sur les études (29.000,00 €)- Autres demandes de subventions en cours - Equilibre par emprunt.

HYPOTHESES DE LA PROSPECTIVE

Prospective sur les recettes de fonctionnement

Pour la prospective elles sont estimées à 120 k€ en 2025 et 150 k€ à partir de 2026.

Estimation des redevances annuelles d'amarrage :

- **Hypothèse liée aux péniches** : 2 péniches de 30 m hors tout x 5 m de large sur 1,5 niveau = 450 m² de surface taxable.
 - partie stationnement : 20 k€ HT par an / péniche.

TOTAL REDEVANCE ESCOMPTABLE : 40 k€ HT par an (soit 20 k€ HT/an et par péniche).

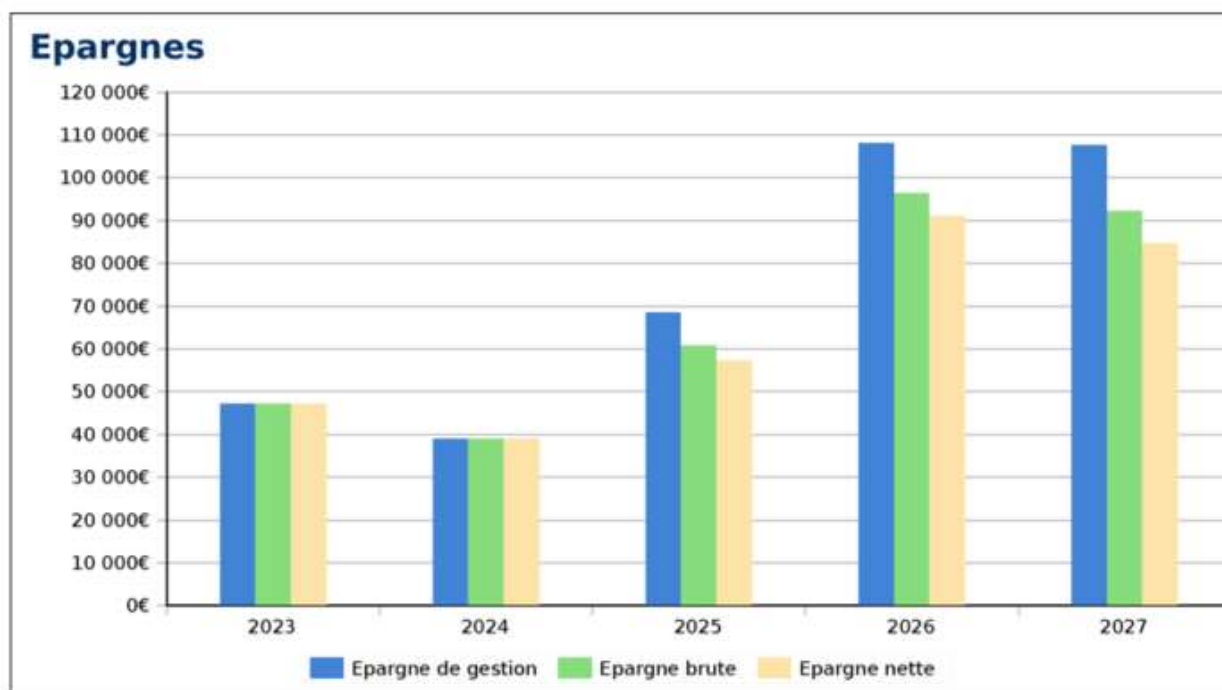
- **Hypothèses de recettes liées aux anneaux en fonction du type d'amarrage** :
 - amarrage en épi (44 anneaux) : 30 k€ HT/an ;
 - amarrage longitudinal (30 anneaux) : 20 K€ HT/an.

LA DETTE ET LES EPARGNES

Prospective sur l'emprunt

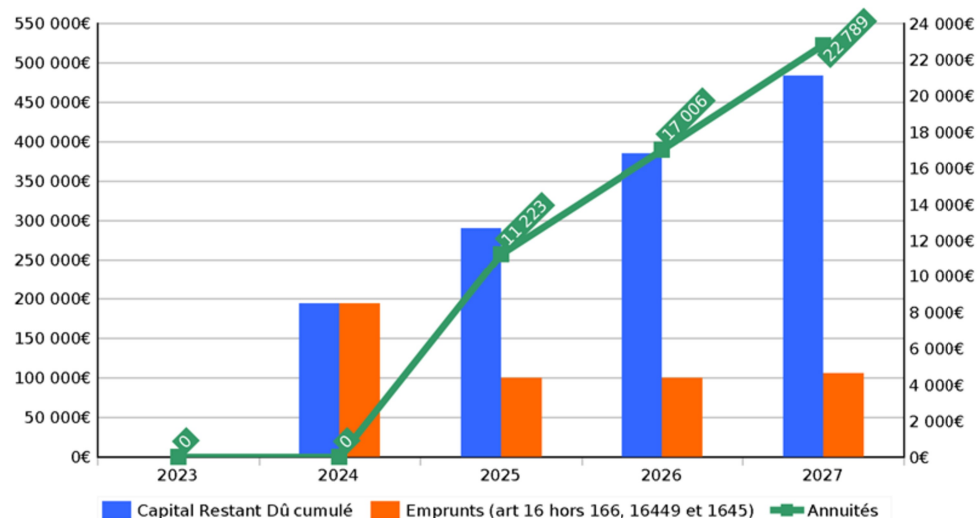
L'hypothèse est la souscription d'un emprunt de 500 k€ sur la durée des travaux :

- à ajuster une fois la dimension et le phasage des opérations Avranché définitivement fixés avec la maîtrise d'oeuvre,
- et en fonction des attributions de subvention : hypothèses retenues en 2025-2026 : 171 k€ de l'État, 120 k€ de la Région, 100 k€ de la Métropole, 90 k€ du Conseil Départemental)



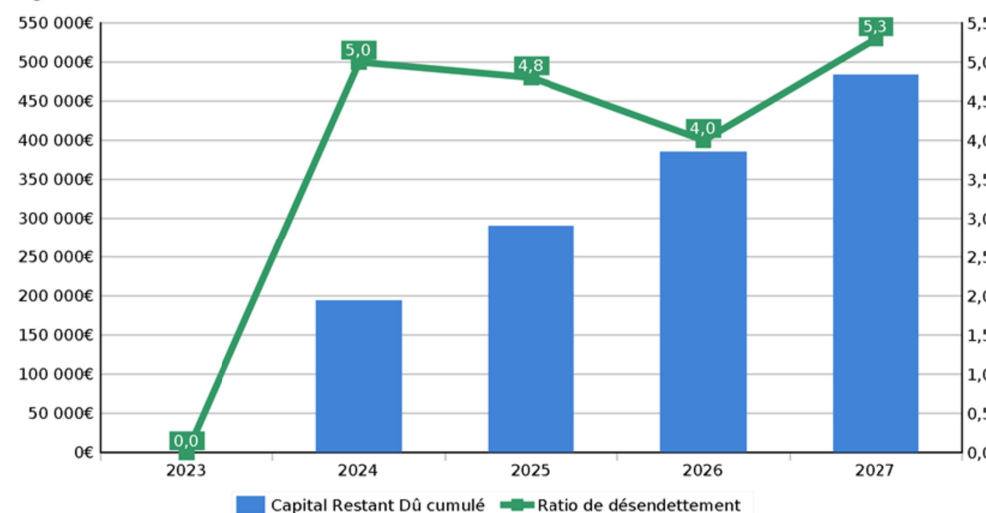
La dette et les épargnes

Encours de dette



Hypothèse emprunt :
 500 000 € sur 30 ans
 au taux de 4 %

Capacité de désendettement



	2024	2025	2026	2027
annuité	0	11 223	17 006	22 789
capital	0	3 460	5 382	7 380
interêts	0	7 763	11 624	15 409

MERCI À TOUS